

NATATION SCOLAIRE 2025-2026
Piscine de la Conterie – Chartres de Bretagne

Session d'agrément pour les bénévoles
--

Pour participer en tant qu'intervenant extérieur bénévole à une activité d'enseignement, dont la natation scolaire, vous devez être agréé par le Directeur Académique d'Ille et Vilaine.

La procédure d'agrément pour la natation scolaire se passe en deux temps :

- **une réunion d'information** sur les conditions d'intervention du bénévole par le conseiller pédagogique
- **un test de natation** destiné à vérifier votre aisance dans le milieu aquatique et subaquatique (*sauter ou plonger en grande profondeur, nager 25 m sans reprise d'appui, rechercher 1 objet à 1m80 de profondeur*).

Pour ce test, vous devez prévoir une tenue de bain, un bonnet (obligatoire) et un jeton ou une pièce pour le casier. Les lunettes de piscine sont autorisées et même conseillées.

Le rendez-vous est donné à l'entrée de la piscine. Merci d'arriver quelques minutes avant l'heure indiquée afin que la session commence à l'heure.

Voici les dates de session d'agrément à la piscine de la Conterie pour l'année 2025-2026 :

DATES		
Trimestre 1	Mardi 1 ^{er} juillet 2025	12h30
	Mercredi 10 septembre 2025	17h30
Trimestre 2	Mercredi 26 novembre 2025	12h
	Jeudi 27 novembre 2025	16h30
Trimestre 3	Mercredi 11 mars 2026	12h
	Jeudi 12 mars 2026	16h30

Merci par avance d'indiquer à l'enseignant de votre enfant si vous souhaitez participer à l'une de ces sessions.

Céline Gouin
Conseillère pédagogique de la circonscription de St Jacques de la lande